



du FLE, mais les moyens dont disposeront les chefs d'établissements pour le mettre en œuvre. Cet enseignement ne sera même parfois proposé que si une demande des parents d'élèves s'exprime directement auprès des directrices et directeurs d'écoles. D'une manière générale, cette « demande de français » est un élément déterminant des évolutions que connaît l'apprentissage de cette langue et nous y reviendrons à plusieurs reprises dans les commentaires par région qui s'attardent sur l'image et les représentations qui s'attachent au français dans différents contextes. De même, la manière dont la matière « francophonie » devient l'objet d'un enseignement universitaire et les champs disciplinaires qui sont convoqués pour ce faire nous renseignent sur la vision qu'en ont ceux qui s'intéressent à cette construction originale qu'est la « Francophonie », associant la dimension linguistique et les autres volets (coopération économique et politique, alliance géostratégique, espace de diversité culturelle...) qu'a généré le partage d'une langue (cf. « La francophonie à la croisée des savoirs : l'offre de formation sur la Francophonie dans le monde », p. 323).

En dehors des établissements scolaires nationaux, ce sont les réseaux des **Alliances françaises et des Instituts français** (appelés, jusqu'en 2011, Centres culturels français) que fréquentent essentiellement les personnes désireuses d'apprendre à parler, lire ou écrire le français². Leurs motivations sont très variables, mais une grande part de ce public poursuit des objectifs professionnels ou d'ordre pratique, même si l'on trouve aussi parmi eux de simples « amoureux de la langue française ». Ce sont ces trois vecteurs de diffusion du français

qui fournissent des sources statistiques accessibles et, dans le meilleur des cas, mobilisables, mais il ne faut pas négliger les ressources accessibles par Internet qui, pour l'apprentissage et l'enseignement du français, sont particulièrement riches sur les sites de TV5MONDE, « Apprendre » et « Enseigner », qui sont présentés à la fin de cette introduction (cf. p. 207 et suivantes).

Bien sûr, cette collecte mondiale ne permet pas d'avoir une vision exhaustive car elle n'enregistre pas les effectifs d'apprenants de FLE fréquentant d'autres lieux d'apprentissage comme les centres de langue privés sollicités notamment par des publics professionnels, mais nous pouvons considérer qu'elle donne une image assez juste de l'état des lieux et surtout des évolutions en cours. À propos de la diminution ou de la progression du nombre d'apprenants de FLE, nous devons préciser au lecteur que nous n'avons pas procédé à cet exercice sur l'ensemble des chiffres reçus afin de ne comparer que ce qui était comparable. Ainsi, lorsque certaines données ne concernaient pas le même périmètre entre 2010 et 2014³ ou qu'une variation (à la baisse comme à la hausse) était manifestement contredite par une situation connue par ailleurs, nous avons préféré ne pas appliquer un pourcentage d'évolution qui aurait manqué de rigueur scientifique. En revanche, les données reçues (et vérifiées), même parcellaires, figurent bien dans les tableaux détaillés par pays ou dans les analyses les concernant. C'est dans ces commentaires par pays que l'on trouvera, lorsqu'elles sont possibles, les explications sur les variations constatées dans les effectifs d'apprenants. //

² Il faut mentionner également les réseaux de la Mission laïque française et ceux de l'Alliance israélite universelle.

³ Quand, par exemple, l'une des deux années comparées ne comportait pas un niveau d'enseignement inclus dans l'autre : primaire, secondaire ou supérieur.